



Les agents n'ont pas à subir les conséquences des choix désastreux des gouvernements successifs et de la Direction générale !

En moins de 20 ans, plus de 40 000 emplois ont été supprimés à la DGFIP. Qu'à cela ne tienne : 2130 suppressions d'emplois supplémentaires sont prévus pour 2019. Par ailleurs, nombre de postes pourtant budgétisés ne sont pas pourvus et restent vacants !

Pour continuer à supprimer des emplois, la Direction générale (DG) ne veut plus d'accueil physique dans les centres des Finances Publiques ; elle développe le « tout » internet et veut généraliser les plates-formes téléphoniques au détriment des populations les plus fragilisées.

Le projet d'externalisation de l'encaissement en numéraire, la substitution de nos services de proximité par quelques "Maisons de Services Au Public" vont, là aussi, fortement dégrader la qualité de l'accueil de proximité. De 2012 à 2017, 585 postes comptables de proximité ont été supprimés.

Un projet d'ampleur à la DGFIP est en marche : 7 directions départementales sont préfiguratrices pour supprimer les 2/3 de leurs trésoreries, faire disparaître les 3/4 de leurs services des impôts des particuliers et des entreprises, de recouvrement, de contrôle, de publicité foncière et d'enregistrement, de diminuer de la moitié le nombre de communes d'implantation des services par département, de fusionner des directions. Sans aucun doute, la généralisation sera rapide.

C'est dans ce contexte déplorable que la DG a défendu coûte que coûte la mise en place d'une réforme injuste et compliquée, avec de réels risques d'incidents techniques et humains : le Prélèvement à la source (PAS), mettant les agents des Finances Publiques en première ligne, potentiellement en insécurité, face à des contribuables inquiets voire excédés, toujours plus nombreux !

Les agents des Finances publiques n'oublient pas l'incendie de CFP de Morlaix, et les blocages et les destructions des agriculteurs en colère où, souvent, le pire a été évité de justesse.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de quelques agriculteurs mais de contribuables, des citoyens poussés à bout par la politique fiscale inégalitaire du gouvernement et la mise en place improbable du PAS qui vont se diriger vers nos guichets.

Dès le 12 novembre, hors campagne PAS et actions des "gilets jaunes", les collègues de Perpignan ont été séquestré à l'intérieur du CFP par les contribuables mécontents, suite au manque d'effectif à l'accueil. Ils ont dû exercer leur droit de retrait...

Nous ne serons pas les martyrs de la mise en place du PAS dont nous avons dénoncé l'inutilité et les dangers !

Nous ne serons pas les martyrs donnés en pâture aux "gilets jaunes", d'une politique fiscale injuste que nous avons dénoncé!

Parce que sa priorité est de supprimer des emplois, la DG avait déjà fait le choix, dès le 5 novembre (note pour les directeurs) de refuser aux agents des congés à compter du 2 janvier 2019 ! : « accorder des autorisations de congés de manière limitée pendant cette période »... « privilégier, lorsque c'est possible, le volontariat ».

Une telle situation est insupportable ! Les agents n'en sont pas responsables, ils n'ont pas à payer les pots cassés !

Ce n'est pas le dispositif d'assistance mis en place en janvier (mobilisation des agents des centres prélèvement service, recrutement de contractuels en CDD, 200 postes de travail en directions locales en renforcement) qui permettra de résoudre convenablement la situation.

Quant au contexte politique de la période immédiate, des centres des Finances Publiques subissent des actions des "gilets jaunes". La CGT a interpellé directement le Directeur général pour exiger que la DG assure, concrètement, la protection physique et psychologique des agents.

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques appelle tous les agents qui se retrouveraient en situation de danger grave et imminent, à user de leur droit de retrait après en avoir informé leur chef de service et, par l'intermédiaire de leurs représentants CGT en CHSCT, à faire déposer un droit d'alerte.

La CGT Finances Publiques propose d'ores et déjà à l'ensemble des syndicats la mise en oeuvre d'une pétition commune pour le respect du droit à congé et de nos conditions de travail.

Afin de couvrir les actions engagées dans les territoires, un préavis de grève a été déposé au niveau national, du 30 novembre 2018 au 31 mars 2019.

fichiers:



[Télécharger refus_des_conges_insecurite.pdf](#) (539.58 Ko)

Public: [Vos droits](#)

[Temps de Travail-Congés](#)

[Infos / actions](#)

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
